



**HAL**  
open science

## Français et gascon dans les Pyrénées centrales

Jean-Claude Dinguirard

► **To cite this version:**

Jean-Claude Dinguirard. Français et gascon dans les Pyrénées centrales. *Lengas : revue de sociolinguistique*, 1977, pp.71-108. halshs-03206640

**HAL Id: halshs-03206640**

**<https://shs.hal.science/halshs-03206640>**

Submitted on 26 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRANCAIS ET GASCON  
DANS LES PYRÉNÉES CENTRALES\*

Le bilinguisme couserano-commingeois que nous avons observé plus haut n'est évidemment pas la seule forme de diglossie que l'on pratique dans la haute vallée du Ger : il est bien connu que « *actuellement tous les Gascons sont bilingues : vernaculaire et français* »<sup>1</sup>

Délibérément, nous ne tiendrons aucun compte du fait que l'usage de ces deux langues ne caractérise en rien la population de la haute vallée du Ger. Nous examinerons les causes et les conséquences de la diglossie français-gascon que sur, et pour le seul territoire minuscule qui fait l'objet de cette étude. Il se peut d'ailleurs que certaines des causes particulières, certaines des conséquences aussi, valent pour une région plus large des Pyrénées centrales (où somme toute l'usage du français ne remonte guère plus loin<sup>2</sup>) ; mais nous n'avons aucun moyen d'en juger.

\* Ce texte constitue un chapitre de notre *Ethnolinguistique de la haute vallée du Ger* ; les renvois, qui ont été maintenus, se réfèrent à l'édition intégrale (Lille, 1976). La haute vallée du Ger, au Sud de la Haute-Garonne, est un territoire où, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, se trouvent en contact deux populations hétérogènes, parlant des dialectes gascons fort différents, commingeois (à Ger-de-Boutx) et couserannais (à Coulédoux). Trois siècles de contacts quotidiens ont imposé une certaine unité linguistique, mais non parachevée. Un curieux bilinguisme gasco-gascon s'est instauré, à base de polymorphisme et de surdité aux déviations du voisin, certes, mais avec aussi la conservation, à valeur démarcative, d'un bon stock d'endémismes originels. Ce « bilinguisme » se complique d'un jeu raffiné de préférences, l'un des dialectes étant jugé plus prestigieux que l'autre... A date récente, le français a commencé à s'introduire dans la haute vallée du Ger. On examine le phénomène, et ses répercussions sur une situation linguistique déjà fragilisée par son bilinguisme gascon.

Quelles sont ces causes, et quelles sont ces conséquences ; quels rapports entretiennent le français et le gascon<sup>3</sup> dans les conceptions des indigènes, c'est ce qu'on peut sans doute demander au folklore d'indiquer. Il existe en effet un domaine folklorique assez privilégié quant au contact des deux langues : le dialogue bilingue. Les textes, localement, ne sont pas très nombreux ; et il convient en outre de distinguer — nous verrons plus loin pourquoi — entre la littérature de fiction et le récit vécu. Tel qu'il est, ce genre apporte pourtant quelques renseignements que nous ne saurions négliger.

## BILINGUISME ET FOLKLORE.

### • FOLKLORE ONIRIQUE.

Il ne se manifeste localement que dans un nombre bien restreint de textes. Des deux chansons que nous donnons, la première est très répandue, mais nous ne connaissons pas d'autre version de la seconde.

#### *La Bergère et le Monsieur*



Bel-le ren-trez dans ce boca-a-ge Na-ni Monsur cre nhi pas eth solelh

1. « — Belle, rentrez dans ce bocage ...  
— Nani Monsur, crenhi pas eth solelh.  
[Non, Monsieur, je ne redoute pas le soleil]  
— Belle, je voudrais avoir ton cœur en gage ?
4. — N'è un guelhèr, que lo-m guardi per eth.  
[J'ai un berger, c'est pour lui que je le garde]  
— Heureux berger ! ton bonheur est extrême ...  
— O, vos se l'ètz tant, se'n crei pas malurós.  
[Si vous, vous êtes si malheureux, lui ne juge pas qu'il le soit]  
— Je vous aime cent fois plus qu'il ne t'aime !

8. — E jo, Monsur, l'aimi un pòc mès qu'a vos.  
[Et moi, Monsieur, je l'aime un peu plus que je ne fais de vous]  
— Pourquoi, Mademoiselle, êtes-vous si rigoureuse ?  
— E vos, Monsur, per qué tant amorós ?  
[Et vous, Monsieur, pourquoi êtes-vous amoureux ?]  
— Je suis amoureux pour te rendre heureuse !
12. — E jo, Monsur, per me mocar de vos !  
[Et moi, Monsieur, c'est pour me moquer de vous !]  
— Oh, Mademoiselle, qui vous a si bien apprise ?  
— E vos, Monsur, a on auetz estudiat ?  
[Et vous, Monsieur, où avez-vous été instruit ?]  
— J'ai étudié au château de mon père.
16. — E jo, Monsur, en guardar mos motons.  
[Et moi, Monsieur, en gardant mes moutons]  
— O quel rocher ! quelle âme rétive !  
— Que que-m digatz, non m'estonarà pas.  
[Quoi que vous me disiez, vous n'arriverez pas à m'émouvoir !]  
— Jusqu'au tombeau, tu me tues, tu me blesses !
20. — E vos, Monsur, moriscatz quan voiratz ! »  
[Et vous, Monsieur, mourez donc lorsqu'il vous plaira !]

### NOTES.

2. *Nani* (= fr. *nenni*), négation vouvoyée ≠ *non* (indigène), négation tutoyée ; même répartition pour *uï* (= fr. *oui*) ≠ *òc*, le tout est très vivace localement. (Cf. ALG 6, c. 2393-2396) ; l'hésitation masculine entre *tu* et *vous* recèle peut-être, elle, une intention stylistique. — Négation *pas* ≠ localement *cap* (aussi vv. 6, 18) décèle une composition étrangère, cf. ALG 6, c. 2397.
4. Nouveaux indices de composition étrangère : *per* ≠ localement (*en*)*tada*, alors que localement *per* = par (cf. ALG 6, c. 2468 ssq.).
8. Même remarque : *pòc* ≠ localement *shinhau*, encore que, localement, il arrive à certains informateurs d'utiliser la première forme. J'ai cependant entendu des accommodations locales de ce texte comportant « un *shinhau* » à cet endroit.
9. *Rigoureuse* est la leçon que nous proposons au lieu de *Vigoureuse* que disent les informateurs (cf. transcription) : cf. aussi v. 17.
12. Outre *tà* (cf. v. 4), on attendait ici un pronom asyllabique, et post-posé au verbe.

16. *En guardar* est, dans ce contexte, indiscernable de *en guardant*. *Motons* est incongru : le contexte, localement, appellerait *guelhas*, littéralement « brebis », mais qui a seul valeur générale. Le dialecte local n'emploierait pas un possessif, mais un article devant « moutons » ; et si possessif il y avait, ce serait une forme pleine *eths mens* : la forme *mos* n'apparaît localement que comme pronom personnel, et seulement à la 4<sup>ème</sup> personne.

17. *Rétive* est une leçon proposée au lieu du *chétive* des informateurs (cf. transcription) : cf. aussi v. 9.

20. L'impératif en *-sk-* est ici normal, s'agissant d'un verbe en *-ir* ; il existe d'ailleurs pour les verbes en *-ar*, mais à la seule forme négative, cf. *cantatz !* « chantez » = *non cantescatz !* « ne chantez pas », cf. pour ces formes ALG, 5, p. 64 (note).

#### TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

1. bèl o<sub>è</sub> rānré<sub>oe</sub> dān soé bōkā<sub>aa</sub> j oé
2. nani mūs<sub>u</sub> + krēni paz ét sulé<sub>l</sub>
3. bèl oe joé vūdré + zavwar tòn koér an gā<sub>aa</sub> joé
4. n è un gwélè + ké lé n gwardi pér è
5. oé roé bérjé + tòn bónoè r èt èstrè<sub>ee</sub> moé
6. ó bŭi sè l ès ta + s én kréi pa malurū
7. joé vū zèmoé san fwa plus k il n oé t èè<sub>ee</sub> moé
8. é jū + mūs<sub>u</sub> + l aim un pōū mès k a vū
9. pūrkwā madoé mwazèloe + ètoe vū si vigūroè<sub>oe</sub> zoé
10. é bŭi + mūs<sub>u</sub> + pér ké tant amūr<sub>s</sub>
11. joé swi amūroé + pūr toé rañdroé + hōéroé zoé
12. é jū + mūs<sub>u</sub> + pér mé mūka dé bŭ
13. ó mamwazèl + ki vū zā si byèn apriz<sub>oe</sub>
14. é bŭi + mūs<sub>u</sub> + aŭn awēt<sub>ivc</sub> estudyat

15. j è étudyé ó çató doé mōn pē roé
16. é jū + mūs<sub>u</sub> + én gwarda mŭi mūtū
17. o kèl rōcé + kèl amoé çéti<sub>i</sub> voe
18. ké ké m digā tç + nū m èstūnóra pa<sub>s</sub>
19. jusk ó tōnbó + tū moé tū + tu moé blēsoe
20. é bŭi + mūs<sub>u</sub> + mūriskak kan bŭira tç

#### REMARQUES.

1. Le français : c'est, de façon ostensible, du « beau langage », comme il convient à la personnalité du locuteur. Ainsi il est vraisemblable que « bocage » n'est guère compris des informateurs, et il est sûr que « chétive » et « vigoureuse » ramènent au connu des mots inconnus : « rétive » et « rigoureuse ». Bref, l'information que véhiculent, dans le texte français, un certain nombre de termes, paraît se ramener pour l'essentiel à la seule connotation « mot prestigieux », la dénotation important assez peu en définitive, comme il arrive parfois dans la Poésie.

2. L'occitan : c'est vraisemblablement une version languedocienne, mais accommodée au dialecte local. A noter en ce qui concerne l'adaptation, que l'accommodation est totale en ce qui concerne la phonétique et la phonologie ; poussée mais partielle dans les faits de morpho-syntaxe ; mais à peine ébauchée dans les faits lexicaux, ce qui recoupe curieusement les conclusions du chapitre précédent.

3. La chanson : elle connaît une extension considérable, et on en a rapporté des versions en provenance d'Ariège (*Almanach Patouès de l'Ariejo*, 1896, p. 17), de l'Auvergne (P. Sébillot, *Littérature orale de l'Auvergne*, Paris, 1898, p. 260), de Vendée (S. Trébucq, *Chanson populaire*, 2, p. 252), du Vivarais (H. Davenson, *Livre des chansons*, pp. 310 ssq.), des Hautes-Alpes (Van Gennep, *Folklore des Hautes-Alpes*, 2, pp. 196 ssq.), du Languedoc (R. Nelli, *Littérature populaire en Languedoc*, *Folklore* 91, pp. 8-12) etc. Quant à l'extension temporelle quelques jalons suffiront : la situation décrite était déjà un cliché au XIII<sup>ème</sup> siècle sans doute, puisque dans le *Jeu de Robin et Marion*, où se retrouve le stéréotype, Adam de la Halle signale son jeu de second degré en citant la chanson « Vous perdés vo paine, Sire Aubert :



17. *Mosaus* et *vosaus* ≠ locaux *nati* et *vati* (cf. p. 138) ; on attendrait plutôt \**nosaus* : la forme du texte semble avoir été hybridée par le pronom local *mos*. Pour *pas* second élément de négation (ici unique), cf. chanson précédente, v. 2 ; local *longtemps* est un gallicisme d'emploi réduit ; la forme usuelle est *beth-temps-a*.

19. On attendrait une équivalence *ingénieur* = *engenhur*, et non *-or*.

20. *Còtra* = local *contra* ; mais *còtra l'ouvrièr* est peut-être tout simplement le syntagme français *contre l'ouvrier* qui apparaît au vers 28 : nous avions suggéré une identique malhabileté à séparer les deux langues au vers

16. *Totjorn* ≠ local *tostemps*.

21. *Par* est sans doute un gallicisme pour *per* ; mais localement on aurait une forme de *pr'amor* ; pour *pòc*, cf. v. 2 ; *capital* est un gallicisme qui date le texte.

22. *Dins* est une forme allogène ≠ local *ena* ; ALG 6, c. 2481 montre que *dins la* n'apparaît en Gascogne qu'au contact immédiat du languedocien.

23. La désinence de 5ème personne est réalisée [-ts], non [-tç ; -t] comme il conviendrait localement ; les formes gasconnes de possessifs 4ème et 5ème personnes sont dépourvues de *r* : *vòstris* est languedocien sans doute ; *ostal* est également languedocien, le gascon qui possède ce terme (ce qui n'est pas le cas de la haute vallée du Ger) offrant la finale *-au*.

28. *Je suis été* est normal dans le français local, qui calque le gascon, cf. ALG 2, c. 475 ; la tournure est aussi languedocienne, cf. J. Séguy, *Français parlé à Toulouse*, p. 42.

#### TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

1. jūr loé<sub>e</sub> bònjūr + sũ<sub>n</sub> dévan<sub>n</sub> vòsta pòr
2. ké<sub>b</sub> ũ<sub>n</sub> démandi um pòũ la karata<sub>d</sub>
3. sé n sũ<sub>n</sub> aki + lũ<sub>n</sub> bezũ<sub>n</sub> ké<sub>n</sub> y a pòrtoé
4. brābé mũsu + dũna m um paũ dé pañ
5. b ab bézé bé + k abandũni la tèroé
6. aya pyéta<sub>d</sub> + dé ma tristo mizèroé
7. brabé mũsu + dũna m um paũ dé pañ

8. kóman<sub>n</sub> voé tu + koé loé riçoé toé dõõnoé
9. tũjũr tu vyèn + ótũr doé ma mézõõn
10. si joé t añañ + roépété sé paróloé
11. joé vè toé fèroé fũtroé + a<sub>m</sub>prizo<sub>n</sub>
12. va travalyé + si tu voé + vagabõõn
13. va travalyé + tu poé vivroé z<sub>n</sub>ankõroé
14. joén émoé pa + tũ sé pòvroé mañdyañ
15. va travayé + va gané + doé l arjañ
16. èi antèndũ + lò ké bégé<sub>d</sub> dé dī zoe
17. mũzaũ<sub>n</sub> ũ<sub>n</sub> aimañ + bũzaũ<sub>n</sub> mũz aima pas
18. é y a lũnténs ké n sũfréçi é m marti
19. k ez énjényũr + abandũnóra<sub>s</sub> pa<sub>s</sub>
20. kòntroé l'ũvryé g<sub>e</sub> tũjũr + èn kũlèro
21. pũrtañ + gana<sub>d</sub> désus + pò<sub>d</sub> dé kapital
22. é kañ ka<sub>d</sub>ra + èntra diñ la pũsyèro
23. dibréambarats tũti vòstriz ũstal
24. ó travayoèr + joé kònpañ té parõõloé
25. mèz a la mòr + mwa joé n i pañsé pa
26. vyèn dan mé bra + joé toé foéroé<sub>e</sub> la<sub>n</sub>mõõnoé
27. é té zañfañ soéròn + sóvé du trépa
28. kòntroé l'ũvryé + joé swi tũjũr été sévèroé
29. mè mèntoénañ + joé kóné + la rézõõn
30. vyèn dam mé bra + tu trũvoéra oèn frè roé
31. é a tũ mañdyañ j<sub>n</sub> ũvrire ma mézõõn

## REMARQUES.

1. L'occitan de ce texte est, à l'origine, vraisemblablement du languedocien ; les accommodations locales sont bien plus rares que dans le texte précédent. Peut-être est-ce dû à une introduction plus récente (*Le Pauvre et le Riche* a pu être véhiculé à Couledoux au temps où fonctionnait la Mine de Pale-de-Raze ; ou bien il a pu être ramené du service militaire par un indigène : en tout cas, le texte ne paraît pas antérieur à la « Belle Époque »). Peut-être ce défaut d'accommodation est-il dû aussi à un moindre succès, et à une moindre diffusion de la chanson : je ne l'ai obtenue que d'un informateur unique.

2. qui d'ailleurs peinait à distinguer le gascon du français, peut-être aussi le français du gascon (cf. sa prononciation de « aumône », v. 26) : confusion qu'il ne commettait jamais lorsqu'il chantait *La Bergère et le Monsieur*.

3. A ma connaissance, avec un proverbe météorologique (cf. p. 46), ces deux chansons constituent, pour la littérature fixée, la totalité du corpus bilingue local : l'ensemble n'est pas très considérable.

### • RÉCITS VÉCUS.

Abondamment attestés, parfaitement adaptés au dialecte local, offrant un contraste assez imperturbable entre les deux langues en présence, et ne manifestant enfin aucun signe d'esthétisation susceptible de perturber l'analyse, tels sont au contraire les récits d'événements vécus qui citent un dialogue bilingue. Nous ne donnons qu'une brève illustration des faits : il serait aisé, mais peu utile, de multiplier les exemples convergents.

#### — Les professions francophones.

a) *Le gendarme (lato sensu)* : on voudra bien se reporter par exemple au récit de l'expédition chargée d'appréhender le *vielh Curèr de Hilhina*. Je connais le récit depuis l'enfance ; je l'ai entendu des dizaines de fois, conté par des personnes différentes ; toujours les forces de l'ordre y parlent français dans le récit gascon :

« Que pujèren tara cramba, qu'anèrem méter era man en liet, e don, que : Il n'y a pas longtemps que l'oiseau est parti, le lit est encore tout chaud ! »

Dans les récits de braconnier existe une constante assez semblable. Elle consiste dans un bref dialogue stéréotypé (du point de vue sémantique) entre le garde-forestier et le délinquant qu'il a surpris :

« Au nom de la loi, je vous arrê ! — Pòdes còrrer ! »  
[*Tu peux courir !*]

A vrai dire, il est parfaitement normal que, l'habitude de la citation des paroles aidant, des phrases en français viennent s'intercaler dans de tels récits gascons : on sait que les fonctionnaires des forces de l'ordre servent généralement dans des régions autres que celle où ils ont des attaches. Un douanier Corse, un garde-chasse Breton, durant le temps de leur séjour local, n'apprennent évidemment pas le dialecte : le feraient-ils d'ailleurs qu'ils ne l'utiliseraient sans doute pas pour des sommations.

b) *L'instituteur* : dans une certaine mesure, les membres de ce corps de métier ressortissent largement à la profession précédente, mais leur autorité serait limitée à la classe d'âge des enfants (j'entends : dans l'opinion de mes informateurs, il va sans dire). Mais les moyens et les procédés sont bien différents.

La lutte de la III<sup>e</sup> République contre les dialectes est bien connue ; les instituteurs ont été ses précieux auxiliaires. Il était bien entendu interdit d'avoir recours au « patois » en classe<sup>4</sup>, mais ce dont les informateurs se souviennent avec horreur, c'est que le gascon était également prohibé dans la cour de récréation. Si le maître surprenait une phrase, un simple mot, il affublait le coupable d'une énorme médaille qui le signalait aux quolibets de chacun.

L'enfant ainsi puni n'avait qu'une hâte : se débarrasser de l'infamant signal en passant le relais à un autre fautif qu'il s'ingéniait à surprendre<sup>5</sup>... Dans d'autres cas, le maître désignait parmi les grands élèves un « surveillant » qui avait pour mission de dresser la liste de ceux de ses camarades qui avaient parlé « patois » durant la récréation : ils passaient au piquet à la récréation suivante. Ces procédés, l'atmosphère de perpétuelle délation, ont laissé à bien des informateurs des souvenirs amers, encore vivaces au bout de soixante-dix ans.

Les instituteurs pourtant étaient souvent gasconophones d'origine, parfois même indigènes, et on comprend mal leur zèle à suivre des consignes aussi malsaines.

c) *Le prêtre* : son cas est plus ambigu. Dans tel récit, le prêtre parle gascon ; plus fréquemment lorsque intervient le personnage, le narrateur passe du gascon au français. Parfois enfin le narrateur se pose le problème de savoir quelle langue employait le prêtre qu'il fait parler ; ainsi lorsque le *vielh Curèr de Hilhina* donne un ordre, l'informateur réfléchit tout haut : « je ne sais s'il l'a dit en gascon ou en français ». Le dernier cas est simple sans doute : l'ambiguïté est commandée par la double fonction du personnage ; d'un côté il est prêtre, et l'informateur semble alors penser qu'il conviendrait qu'il le fit parler français ; d'un autre côté, ce prêtre est un personnage local hautement emblématique, et il doit alors s'exprimer en gascon. La seconde solution prévalut dans ce cas.

Le discours du prêtre — français ou gascon — semble cependant relever moins de ses origines locales ou non que de la date à laquelle se déroulaient les faits rapportés. En ce qui concerne les prêtres récents (c'est-à-dire apparus depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle) leur francophonie semble bien établie ; sans le vouloir parfois ils contribuaient ainsi à répandre l'usage du français :

« C'était le curé qui l'avait traité de *crétin*... Oui parce qu'il faisait partie du chapitre, là, de cette espèce de Conseil d'Administration, comme il était assez aisé et croyant, de l'église. Alors, il devait avoir embêté le curé, alors le curé agacé lui avait dit :

— Vous êtes un *crétin* !

Alors, il savait pas ce que ça voulait dire, *crétin*. Il part, il va voir dans un dictionnaire, et il ne retient qu'une chose : que c'était un homme difforme, avec un goître et tout ça, mais il n'avait pas continué à lire ce qui s'y trouvait... Il avait cherché dans le dictionnaire ce que ça voulait dire. Alors il était reparti, toujours le bérêt à la main, il avait été injurier le curé... Et le curé, il le connaissait tellement qu'il s'était mis à rigoler : il avait laissé faire ! Ah, ils n'étaient pas amis ! ... Quand il nous parlait du curé :

— « Aqueth bandit ! ... N'è cap eth buishòu, jo ! ... E sòc un buisho-los ? ... E qu'è un cap coma toti eths autis ! ... Sonque aquera taca de vin ! ... Aperà-m *crétin* ! ...

[*Ce vaurien ! ... Je n'ai pas le goître, moi ! ... Je vous le demande : suis-je goîtreux ? ... C'est que j'ai la tête comme tout le monde, moi ! ... A part cette envie ! ... Me traiter de crétin ! ...*]

#### — La francophonie et les sexes.

La capacité à parler français a, durant un temps, été l'apanage du sexe masculin. L'instruction exista pour les garçons bien avant que l'on ne songe à en faire profiter les filles. Si je considère ma propre famille<sup>6</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, la situation se présente ainsi :

- ma grand-mère, née en 1873, était institutrice. Sa sœur et son frère aînés, bien que parlant et écrivant aisément le français, n'avaient pas subi une scolarisation aussi longue ; la tradition était vivace encore de ne faire instruire qu'un enfant par famille.

- son père, né en 1848, avait de même poussé ses études un peu au-delà de l'école primaire ; il parlait le français et l'écrivait avec assez d'aisance. Sa mère par contre, née aussi en 1848, n'avait subi aucune scolarisation ; elle était illettrée bien sûr ; son français était des plus incertains.

- à la génération précédente, le mari, né en 1816, écrit le français à peine mieux que le Garde-Champêtre de Melles ; la femme n'en a pratiquement aucune connaissance. Les générations nées au XVIII<sup>ème</sup> siècle sont toujours illettrées dans les deux sexes ; mais la connaissance qu'elles pouvaient avoir du français nous est inconnue.

Bref, on retiendra que localement, durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle à peu près, la différence bien connue entre langue des hommes et langue des femmes s'est manifestée à travers l'usage du français. Les femmes peu à peu ont comblé leur retard dans la connaissance de cette langue, et depuis le XX<sup>ème</sup> siècle à peu près, l'usage du français ne distingue plus un sexe de l'autre.

Pendant mes enquêtes, j'ai pu encore observer un reflet de cette situation ancienne. A âge égal parmi mes informateurs les plus anciens, les hommes passaient sans embarras aucun du gascon au français ou inversement, cependant que les femmes manifestaient une nette préférence pour le gascon exclusivement. Ceci ne vaut cependant que pour les informatrices nées avant 1900 : les générations plus jeunes ont à cet égard un tout autre comportement.

#### •CONCLUSION.

A la lumière de ces matériaux folkloriques, un premier point devient particulièrement évident : l'antithèse que montrent ces textes entre français et gascon se superpose avec une grande exactitude à un contraste social, de telle façon que

FRANÇAIS	≠	GASCON
Classes dominantes	≠	classes dominées

Il est difficile de croire en effet à une simple coïncidence si, dans ces textes bilingues, c'est toujours l'individu de moindre position sociale qui parle gascon, tandis que la personne qui jouit de quelque autorité ou de quelque prestige (spirituel, intellectuel, militaire, financier, etc.) est toujours caractérisée par l'emploi du français. Si nous avons d'ailleurs quelque doute à cet égard, la vision sexuée des deux langues en présence qui se manifeste dans l'utilisation ancienne du français par les seuls hommes, ou dans une chanson comme *La Bergère et le Monsieur*, suffirait à les éclaircir : paraît bien s'y faire jour en effet une proportion

femme : homme :: gascon : français

qui implique pour le gascon une indubitable infériorité.

#### DE LA DIGLOSSIE A L'UNILINGUISME.

A partir de là s'offraient deux voies principales : celle du combat pour la survie de la langue maternelle injustement dépréciée ; celle de sa réputation. On sait quel choix firent les Occitans. L'état local actuel qui semble encore pouvoir faire coexister français et gascon, ne doit pas faire illusion : une page est tournée de façon irrévocable à partir du moment où s'est introduit le français. Mais si le gascon est moribond, c'est parce que les gasconophones l'ont bien voulu : les facteurs qui favorisèrent son introduction dans la haute vallée du Ger ne suffisaient pas sans doute à faire du français la seule langue locale<sup>7</sup>.

#### • FACTEURS QUI FAVORISERENT L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS.

##### — L'école.

En rendant gratuit et obligatoire un enseignement donné exclusivement en français, la III<sup>ème</sup> République a fourni l'une des conditions nécessaires à l'éviction du gascon.

Depuis longtemps on assistait à des tentatives pour instruire le peuple : à Boutx et à Coulédoux, chefs-lieux de communes, elles remontent au moins au règne de Louis-Philippe ; et auparavant, l'initiative individuelle fit qu'une possibilité d'instruction à tout le moins était offerte. Mais cet enseignement paraît avoir eu des résultats extrêmement modestes.

Jusque vers 1880 ou 1890, l'enseignement officiel local ne semble pas très discernable de ses prédécesseurs, dans ses modalités ni dans ses buts. Ce sont les grands élèves qui sont chargés d'apprendre le français aux petits : les résultats ne peuvent évidemment pas être très satisfaisants. La fréquentation scolaire est largement subordonnée aux travaux familiaux ; la qualité de l'enseignement laisse parfois à désirer<sup>8</sup>, et les résultats obtenus restent modestes<sup>9</sup>. Quelques élèves cependant survivent, complètent ailleurs leur instruction (à Aspet notamment), et deviennent même fonctionnaires : comment alors la possession du français, clé de la promotion sociale, n'aurait-elle pas été désirée par les parents pour leurs enfants ?

##### — Le service militaire.

Devenu obligatoire (rares sont ceux qui localement peuvent payer un remplaçant), et d'une durée extrême, le service militaire facilite aussi cette pénétration : fût-il incorporé à Toulouse ce n'est pas de son gascon que se servait alors un indigène, mais du français, vernaculaire normal de la caserne.

Bien sûr, lorsqu'ils étaient de retour au pays, le fonctionnaire et le militaire parlaient gascon avec leurs compatriotes. Mais si le gascon reste la seule langue de communication entre indigènes de la haute vallée du Ger, c'est uniquement dans la communication orale. Or la Poste est désormais à la portée de tous, et dès lors se dessine une répartition lourde de conséquences : la communication en français ou en gascon est moins une affaire d'allogénat ou d'indigénat que de registre. A l'oral est réservé la plupart du temps le gascon, mais tout l'écrit appartient au seul français.

C'était bien sûr poursuivre une tradition vénérable : depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle au moins, tout l'écrit officiel était rédigé en français. Mais je crois qu'une époque fut définitivement révolue dans la haute vallée du Ger lorsque l'écolier et le soldat indigènes qui écrivaient à leur famille le firent dans la seule langue qui leur paraissait compatible avec ce mode d'expression : le français. L'étape est cruciale ; car dès lors le français est utilisé aussi dans la communication entre indigènes, si bien que la suite est prévisible. Il est anti-économique au possible de posséder deux langues dans ces conditions ; ne subsistera que celle qui permet la plus large ouverture<sup>10</sup>.

— Or c'est le français qui réalise le mieux cette condition. D'abord parce qu'il s'écrit alors que le gascon a la réputation tenace d'être rebelle à toute graphie. Mais surtout parce que le français devient vers cette époque la langue des agglomérations urbaines.

L'indigène, même s'il avait désiré rester gasconophone exclusif, était assailli de toutes parts par le français : ses enfants récitait leurs leçons ou lui écrivaient dans cette langue ; l'Administration lui réclamait des comptes en français — et il avait tout intérêt à bien saisir la teneur de ses messages — ; enfin dans les villes de marché (Aspect et Saint-Béat) d'où lui venaient ses seules ressources, la clientèle se mettait à parler français : la propagation du français devenait assez inéluctable.

On pourra objecter que ces facteurs, même conjoints, n'expliquent aucunement l'adoption massive du français par les gasconophones locaux : la possibilité d'aller à l'école existait avant la III<sup>ème</sup> République ; le Premier Empire connut une conscription qui valait bien le service militaire ; et le français n'est pas devenu du jour au lendemain la langue de Saint-Béat et d'Aspet. Les facteurs dégagés n'ont donc, au mieux, été que des facteurs favorisant l'implantation locale du français ; mais en aucun cas ils n'auraient suffi à généraliser cette langue si les indigènes eux-mêmes ne l'avaient pas désiré<sup>11</sup>. Ils mirent en fait un enthousiasme certain à acquérir le français, parce que les facteurs contraignants que nous venons d'énumérer ne furent pas sentis comme tels, bien au contraire.

Ainsi, la fréquentation scolaire était peut-être une obligation légale ; mais la possession du français qu'elle assure est la clé d'une authentique promotion. La communication restreinte qu'impose largement l'usage exclusif du dialecte local lie fortement l'indigène à son territoire natal. La communication élargie que permet la connaissance du français permet parfois le voyage, et la comparaison toujours : celle-ci amène le plus souvent les indigènes à juger défavorablement les conditions de vie qu'ils connaissent dans la haute vallée du Ger. L'exode rural, je crois, suppose des moyens de communication aisés : des routes, certes ; mais aussi une langue qui permette de se faire entendre.

Mais le français apportait encore une autre sorte de promotion aux indigènes. La génération d'adultes qui connut les débuts de la III<sup>ème</sup> République était largement analphabète, et sa connaissance du français était douteuse. On se passionnait pourtant pour la vie politique. Les enfants permirent de résoudre la difficulté : dès leur sortie de l'école, ils étaient réquisitionnés par les adultes soucieux de se faire lire les comptes rendus des séances

de la Chambre des Députés que donnait la *Dépêche du Midi* (« ils appelaient ça *faire de la politique* » me confie une de leurs anciennes victimes...). D'autres rubriques bien sûr étaient lues ; et d'autres organes de presse firent plus tard leur apparition (*Le Pèlerin* et *Le Chasseur français* notamment) ; par la suite apparut la radio, la télévision enfin. Ce sont là d'actifs propagateurs du français exclusivement. Radio et télévision surtout important : quelque défectueuses que soient leurs retransmissions<sup>12</sup>, c'est du français oral qu'elles diffusent et non du français écrit comme les journaux. De leur avènement sans doute date la mort prévisible du dialecte local.

**Remarque.** La concomitance entre contraste social et antithèse des langues que nous avons constatée dans les textes bilingues pourrait amener à croire qu'existe chez nos informateurs un sentiment occitaniste, peut-être même une métalinguistique contestaire.

Il n'en est rien. Dans les chansons, le contraste linguistique et social n'a rien d'actuel, rien de local surtout, ce qui indique assez qu'il est mal ressenti. Quant aux récits vécus, il semble qu'en définitive ils valorisent le français au détriment du gascon, de par le prestige et l'autorité qu'impliquent les professions francophones. Par ailleurs il est difficile de croire à un sentiment occitan : localement, le patriotisme est exclusivement français, et ne s'exprime qu'en français (cf. *Appendice*). Il n'y a pas de patrie occitane, et c'est bien compréhensible, mais une patrie française : une patrie occitane demanderait qu'on se sente solidaire de Portet-d'Aspet, de la *Varricotèra*, et même de l'Ariège... La patrie française n'exige que la lutte contre un pays dont on ignore tout.

Les deux chansons que nous avons apportées peuvent exprimer un antagonisme de classes ; elles n'expriment pas un antagonisme de nations, et seul celui-ci pourrait être pleinement senti localement. Dans ces conditions, leurs textes se rattachent à l'expression d'un dualisme abondamment illustré localement (cf. *Appendice*) ; ce dualisme est ici social et non linguistique<sup>13</sup>, et le changement de langue avec les personnages n'est qu'un trait d'observation qu'explique peut-être l'habitude de la citation des paroles d'autrui dans la langue où elles furent prononcées.

Enfin si l'antithèse français-gascon des textes bilingues apparaît comme un trait concomitant du contraste social, c'est dire assez qu'elle n'est pas pertinente. Un détail qu'on ne remarque souvent pas assez donne d'ailleurs l'exacte importance de l'antithèse des langues : ces textes sont des *dialogues* bilingues, et ceci implique une parfaite intercompréhension.

En définitive : non seulement les gasconophones locaux ne font pas difficulté à abandonner leur dialecte ; non seulement ils adoptent le français avec enthousiasme ; mais encore on peut se demander si ce faisant ils ont pleinement conscience que français et gascon sont deux langues différentes. Nous essaierons de préciser ce point dans les pages suivantes.

#### • CONSÉQUENCES DE L'INTRODUCTION DU FRANÇAIS.

##### – Attributions différentes.

Le passage du français au gascon, ou du gascon au français, est parfois explicable dans le discours des indigènes. Ainsi, p. 122 le changement de langue décelait une intention stylistique, le français du début constituant une marque de politesse qui disparaissait avec le passage au gascon. P. 149 nous avons noté qu'une formule gnomique en français sert parfois à souligner un élément du discours gascon, ainsi : « alors eth aùn (*il y a toujours malin et plus malin*), ja vic tot de suite... » ; l'inverse se produit aussi : c'est en gascon qu'apparaissent généralement les proverbes, dans le discours en français.

A côté de cet usage stylistique du contraste des deux langues, apparaît parfois un pur automatisme : la citation des paroles rapportées dans la langue où elles furent prononcées, selon le mécanisme mis en lumière par J. Séguy : que l'on compare par exemple les deux versions du « Mai » (pp. 147-148) : la première est en gascon, la seconde en français, mais dans ce dernier texte les paroles des héros de l'équipée reparaissent dans leur langue d'origine ; le même phénomène s'observe par exemple dans le « Petit Langadou » de la p. 144, encore que la fixation du texte de la prière explique peut-être seule la résurgence du gascon.

Il est difficile de décider à quel procédé ressortissent par contre le discours français du prêtre, du gendarme dans les récits vécus bilingues : il semble bien que l'automatisme de la citation s'y combine avec une volonté de souligner leurs paroles, un désir de solennisation peut-être.

##### – Polymorphisme.

Les cas de détresse lexicale que nous avons pu observer chez nos informateurs montrent au contraire un recours systématique à l'une des deux langues lorsque se produit une défaillance dans la production de l'autre. Ainsi : « Que-m didèc *termes moqueurs* » [*Il m'a adressé des railleries*] ; « Que s'èran ... *croisés, quoi* » (p. 147) ; « Quin s'apèra aquerò ? ... un *bûcheron* » (p. 158), etc.

Le principe des vases communicants entre français et gascon n'est pas illustré que par les situations de détresse lexicale. On l'observe dans un recours fréquent à la traduction, dans les deux sens, qui n'est pas sans rappeler l'impression produite sur un lecteur moderne par les redondances de l'ancien français, ainsi :

– « Ne'n è cap (...), *nous n'en avons pas* » (p. 150) ; « Alavetz eras socas – *les souches* – » (p. 150) ; « Que-m vau escopir – *cracher* – » (p. 148) ; « Quan hoc de cap ath Monson, *avant d'arriver à Monson* » (p. 326) ; « Les ronces qui prennent : *un segàs, uè, qu'aperam acitau en patoès* » (p. 151).

Dans d'autres cas, le passage de l'une à l'autre langue paraît pur caprice, ou effet du hasard :

– « Causiren eth sapin : bèth sapin, *bien affilé, tout ça* : – Aqueste, ja va her eth ahèr » (p. 147) ; « Tà tornar tà Portèth, *c'était loin quand même* » (p. 147) ; « Mès en tot anar tot veïr eth porin, *il y avait des traces tu comprends* » (p. 151) ; « Quan arribèc au passatge deth Pont dera Ola » (p. 152), etc.

J'avoue être incapable d'attribuer la moindre fonction à ce passage d'une langue à l'autre, et suis tenté de l'interpréter comme une manifestation de polymorphisme. Apparemment, les indigènes considèrent dans ces cas qu'ils ont la faculté de choisir entre français et gascon, sans que le résultat de leur choix ait quelque pertinence pour le message, pour la stylistique, ni pour les circonstances de la communication. Le fait est d'ailleurs courant dans la conversation banale :

– « Mais c'est un *escandale* qu'ils ont fait là ! » dit un informateur en voyant le talus abrupt d'une nouvelle route : *escandale* n'est pas le français *scandale* mais le gascon *escandale* (occasion de chute dans la topographie) ; « – E era gèsta, qu'è ? Qu'e era *bruièra* ? – Nani ! era gèsta que hè aquera flor jauna, *le genêt* ; bròc qu'e era *bruièra* »  
[–*Et la gèsta, qu'est-ce que c'est ? La bruyère ? – Non, la gèsta fait des fleurs jaunes, le genêt ; bròc est la bruyère*]

Si l'on peut supposer que le premier locuteur a eu recours au gallicisme *bruièra* parce que lui manquait alors le mot autochtone, l'emploi de *bròc* et *bruièra* par le second est digne d'intérêt : il considère visiblement ces deux termes comme deux possibilités lexicales qui lui sont offertes sur un pied d'absolue parité.

En somme, le vocabulaire gascon et le vocabulaire français constituent pour les indigènes de la haute vallée du Ger une réserve commune, où ils puisent indifféremment et sans que rien la plupart du temps ne laisse prévoir à quelle langue il sera fait appel<sup>14</sup>. Le gallicisme ne demande qu'une accommodation légère pour être utilisé en gascon, et le gasconisme s'implante à peu de frais dans le français ; même il arrive que survienne une hybridation entre eux — solution commode, sinon toujours économique —, ainsi, p. 150 : *endevinar* = français *deviner* X gascon *enduviar*.

Ce polymorphisme lexical dont on trouvera quantité d'autres exemples dans les textes que nous publions<sup>15</sup>, est d'autant plus étonnant qu'il s'est instauré en fort peu de temps — l'espace de deux générations, à peu près —, alors que trois siècles de vie commune ne l'avaient pas créé entre les deux variétés de gascon que l'on parle dans la vallée du Ger<sup>16</sup>.

On en vient donc à se demander si localement le français n'a pas été accueilli avec enthousiasme pour cette raison complémentaire : il résolvait, en les anéantissant, les problèmes infiniment plus délicats posés par le bilinguismeouserano-commingeois.

Mais dans ces conditions, il apparaîtrait non tant comme une langue différente que comme une sorte de *koiné* intégrant les deux dialectes gascons, plus quelques autres : et je crois que tel est bien son statut dans la vision locale des indigènes.

#### — Deux niveaux de langue.

La haute vallée du Ger, pays où l'on chante bien plus qu'on ne conte, a la chanson pour texte littéraire par excellence. Dans notre collecte, certaines chansons sont en occitan, et deux apports sont perceptibles :

a) les chansons de création locale<sup>17</sup>, rares, ruiniformes et en voie de disparition complète, illustrent évidemment le dialecte local.

b) d'autres textes se décèlent facilement comme allogènes ; ils sont généralement d'origine languedocienne<sup>18</sup>, et montrent des signes d'adaptation au gascon local variables, mais généralement modestes.

Statistiquement, ces textes sont rares par rapport à l'énorme masse de chansons françaises que l'on chante dans la haute vallée du Ger ; mais le point saillant consiste surtout dans une nette répartition des *genres* en fonction de la langue des chansons.

L'*Appendice* permettra de le vérifier : l'occitan est aujourd'hui réservé au comique<sup>19</sup>, et les seules chansons occitanes qui ne paraissent pas menacées

de disparition à brève échéance sont les refrains d'auberge<sup>20</sup>. Toutes les chansons graves, émouvantes ou badinées sont au contraire en français. Que reste-t-il donc au gascon ? La création locale est tarie : sa dernière source était le charivari, qui produisait d'ailleurs des textes burlesques, et la manifestation n'est plus vivante depuis bien des années ; le français au contraire est en pleine progression, et seul apte aux genres nobles<sup>21</sup>. Bientôt la littérature populaire gasconne n'apparaîtra plus que dans les textes puérils que savent encore quelques aïeules...

En définitive, le gascon apparaît ici comme le niveau inférieur du français : propre certes au burlesque, à la grosse plaisanterie, mais non aux raffinements que permet seul le français.

Pour les indigènes, le gascon est aujourd'hui, pleinement, un *patois* français : mais peut-on dire dans ces conditions qu'ils considèrent gascon et français comme deux langues différentes ? On peut en douter, nous le constaterons encore au cours du prochain chapitre.

#### CONCLUSION.

Se crée donc dans la haute vallée du Ger une langue composite qui offre trop de substrats occitans pour être du français standard, qui présente trop de gallicismes pour être du gascon. Nous avons signalé plus haut quelques unes de ses caractéristiques, et on en trouvera d'autres illustrations dans les textes que nous donnons. Nous n'essaierons pas de décrire plus avant cette langue hybride qu'est le français local : elle est, pour l'instant, occupée à naître et ne connaît donc guère que des potentialités — multiples et parfois contradictoires.

Le linguiste n'est pas accoutumé à prédire l'avenir. On peut pourtant s'y risquer ici sans grande crainte de se tromper. Il est sûr en effet que la conséquence ultime de l'introduction du français dans la haute vallée du Ger sera la disparition du gascon. L'échéance sans doute sera assez brève : c'est, je crois, en 1954 ou 1955 qu'entra à l'école de Ger le dernier enfant gasconophone exclusif (l'opinion publique jugea sévèrement ses parents, coupables de ne pas lui avoir appris plus tôt le français<sup>22</sup>). Depuis lors, il ne naît plus localement que des enfants à qui le milieu familial impose un bilinguisme franco-gascon, voire une francophonie exclusive.

Ce français pourtant, parce qu'il est justement un français régional, devra dans quelques années être décrit par les dialectologues. Hasardons un pari : hormis quelques endémismes, ce français régional ne se distinguera

guère du français parlé à Toulouse tel que l'a décrit J. Ségué. D'abord parce que Toulouse est dans ce département la capitale intellectuelle : obligatoirement, le français que l'on entend à Toulouse est de ce fait réputé *bon français*. C'est à Toulouse que sont instruites les élites locales : un curé, un médecin, un instituteur ne disent pas comme le commun des indigènes *une clouque* pour désigner « une mère poule » : ils l'appellent *une glousse*, et ce terme distingué s'implante peu à peu<sup>23</sup>.

Mais si le français local risque d'être indiscernable un jour du français que l'on parle à Toulouse, c'est aussi en vertu d'un système de correspondances qu'appliquent machinalement les indigènes de la haute vallée du Ger. Il est sans conséquence qu'on appelle *peinture*<sup>24</sup> « l'ébriété », en vertu de l'équivalent gascon / i / = français / e / ; mais les informateurs sont parfaitement conscients du fait que *-r-* gascon correspond souvent à *-l-* français, ou que le gascon se distingue du français par une absence de *-n-* ; aussi ai-je parfois entendu des formes curieuses, par exemple au cours d'un repas : « Ce poulet n'est pas bon, il sent la *galinasse* », l'informateur ajoutant, devant mon air surpris : « la *gariasse*, comme on dit chez nous »<sup>25</sup> ... En vertu de ce système d'équivalences, le gasconophone local retrouvera en plusieurs cas une forme purement languedocienne là où il croyait avoir affaire au français. Le phénomène, peut-être, est d'ailleurs dans la nature des choses : les Pyrénéens taillaient encore des haches de pierre lorsque leurs voisins coulaient le bronze. Toujours en retard d'une civilisation, les Gascons des Pyrénées centrales acquerront des formes languedociennes, cependant que le Languedoc ne parlera plus que le français.

Jean-Claude DINGUIRARD

#### NOTES

(1) J. Ségué, ALG 6 (volume annexe), p. 15.

(2) Cf. A. Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi* : mais le moins qu'on puisse dire est que la documentation concernant les vallées pyrénéennes est indigente dans cet ouvrage.

(3) Curieusement, en effet, les oppositions si sensibles en d'autres circonstances entre dialectes gascons se neutralisent dès qu'il est question du français : on lui oppose le « patois » en bloc, sans nuances. Ainsi les contes de niais de Portet assument des particularismes détestés dès lors qu'ils sont donnés en français.

(4) De tous les informateurs interrogés, un seul se souvient que l'instituteur un jour leur enseigna du français grâce au gascon, leur montrant l'équivalence en morphologie verbale de [-a] = *-er*, et de [-atç] / [-ado] = *-é / -ée*.

(5) Le procédé de la médaille infamante existait paraît-il il y a peu de temps encore dans certaines écoles de Bretagne. Il semble avoir disparu de la haute vallée du Ger avant la guerre de 1914.

(6) Je la choisis parce que c'est la seule sur laquelle je possède des données sûres et suivies pour tous les couples qui se sont succédés, les actes notariés mentionnant la capacité à signer, par exemple.

(7) Bien sûr, il y eut de tout temps dans la haute vallée du Ger certains individus qui surent le français : le prêtre qui tenait les registres paroissiaux, par exemple, dès les origines. Plus tard des nécessités économiques ont pu favoriser une petite diffusion locale du français : c'est ce qui semble bien s'être passé vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque Couledoux tenta de se lancer dans le colportage. Mais nous ne nous occuperons ici que de la généralisation du français à tous les indigènes. Elle est récente, puisque au souvenir des informateurs, les vieillards qui vivaient vers 1900 étaient encore dans leur grande majorité, gasconophones exclusifs.

(8) En témoigne ce souvenir des premières générations scolarisées : en fin d'année, l'Inspecteur vint visiter l'école de Ger-de-Boutx et fit lire les enfants ; le début le satisfait fort, mais les écoliers refusèrent énergiquement, malgré ses prières, de tourner la page de leur manuel ; en un an, ils avaient parfaitement appris une lecture, mais une seule.

(9) Ma grand-mère, née en 1873, me contait ainsi qu'à ses débuts d'institutrice dans l'Oise, ses élèves se plaignirent à la Directrice que leur nouvelle maîtresse ne parlait « ni français ni latin ». Réciproquement, les élèves de Ger-de-Boutx, vers 1900, ayant eu une institutrice originaire des Charentes, ne comprenaient pas qu'elle prononçât bizarrement [lwě ; pwě] pour *loin* ; *point*, en français local [lwan ; pwan]. Mais ces faits étonnent peut-être moins par suite de la disparition des accents régionaux, que parce que ceux-ci sont mieux connus de tous, et les dia-systèmes immédiats.

(10) La conservation de la langue de moindre diffusion peut cependant s'observer dans certains cas spéciaux ; ainsi les colporteurs maintenaient soigneusement le gascon, qui leur servait d'argot.

(11) Ce désir de parler français chez les indigènes suffit sans doute à distinguer la francisation profonde des pays d'oc de la francisation plus superficielle que connurent, à la même époque parfois, certains territoires d'Afrique.

(12) La radio est restée mal audible tant que la haute vallée du Ger a fabriqué son électricité : le courant (continu) n'apparaissait que tard le soir. La télévision n'offre qu'une chaîne, et ses images sont mal visibles.

(13) On connaît en effet localement d'autres chansons où s'exprime un contraste social, mais qui sont en français (cf. « Un jour dans un festin immense... » à l'*Appendice* : le thème est celui du *Riche et le Pauvre*). Le changement de langue des textes bilingues n'apporte donc qu'une information redondante.

(14) Le vocabulaire technique constitue un cas particulier : le français local conserve fréquemment le terme gascon (*capuchina* > *capuchine* « chien-assis ») ; ou bien cherche un équivalent dans le français non technique (français local *rouleau* « andain ») ; ou encore crée un terme spécifique (*avant-planche* « dosse »).

(15) Aucun de ces textes n'offre réellement une langue « pure », qu'il s'agisse de français ou de gascon. Mais le polymorphisme concerne le lexique, non la phonologie ni la morpho-syntaxe.

(16) Les hybridations notamment sont inconnues entre les deux formes de gascon : on dit toujours *miadèra* d'un côté, *medèra* de l'autre, jamais *madèra*, *miedèra*.

(17) Cf. pp. 139, 157, 169 ; la rupture avec les communautés d'origine a par ailleurs empêché la diffusion locale de chansons illustrant le dialecte.

(18) Cf. pp. 396, 402 et *Appendice*.

(19) Cf. pp. 92, 286, 288.

(20) Cf. *Eth pair eth hilh eth gendre*, p. 288, et *Tant que farem z-atal*, *Ap*.

(21) Soulignons une fois de plus l'interaction des facteurs psychologiques et des facteurs économiques dans ce résultat. Ainsi le patriotisme a pu valoriser tout un secteur de la chanson populaire qui est intégralement en français ; mais le patriotisme mène aussi à un type de fonctionnariat neuf : en plusieurs cas, les pensions versées au titre de la guerre de 1914-18 ont permis à des indigènes (et à leur famille) d'abandonner l'élevage et l'agriculture.

(22) La population féminine surtout se fit remarquer par la dureté de sa critique à l'égard des parents : comme si, ayant longtemps été tenue à l'écart de l'usage du français, elle compensait désormais en méprisant le gascon. Attitude inquiétante si l'on songe à l'importance de la mère pour l'acquisition du langage par l'enfant.

(23) *Cloca* est gascon, *glousse* français méridional : cf. à ce sujet J. Séguy, *Le Français parlé à Toulouse*, pp. 69, 74.

(24) De gascon *pintar* « boire outre-mesure ».

(25) *Gariaça* et *galinaça*, « fumier de poule » sont les successeurs, respectivement gascon et languedocien, de GALLINA + -ACEA.

## APPENDICE

Le corpus ci-après compose une bonne partie du répertoire d'un chanteur unique, M. Gilbert Cazeneuve : ayant toujours été en contact « avec les vieux, c'est eux qui [lui] ont appris ces chansons ; on les chantait aux fêtes du cochon, aux banquets de chasse... ». Afin de compléter autant qu'il se peut ce corpus, nous lui avons adjoint quelques chansons qui appartiennent au répertoire propre d'autres chanteurs locaux ; leur titre est muni d'un astérisque.

Il s'agit là de documents bruts, que l'ethnographe et le linguiste pourront interpréter comme ils l'entendent ; le dernier y vérifiera pourtant sans mal le succès du français dans ce qui constitue le discours esthétisé local.

Nous ne donnons intégralement qu'un petit nombre de chansons. Les autres sont citées par leur seul titre, ou un couplet : c'est qu'il est facile d'en consulter le texte ailleurs, ou bien qu'il figure dans un autre chapitre de cette étude.

### LE REGISTRE GAI.

#### *Chanson de Sans-Souci*

« Quand je suis né ? Je suis né vers l'automne.  
Père Bacchus me l'avait toujours dit,  
Me baptisa avec le jus de la treille,  
Et l'on me donna le nom de Sans-Souci.

Mais à dix ans j'allais à l'école  
En fréquentant Isabeau et Castel ;  
On me disait que j'avais la rougeole,  
Mais ce n'était que le jus de raisin.

A dix-huit ans, j'avais une maîtresse,  
Je l'ai perdue, je la cherche partout.  
En la cherchant, j'ai trouvé la bouteille :  
O mes amis, ce n'est pas tout perdu !

Mais à trente ans l'on me marie  
Avec la plus belle fille de la Cour ;  
J'aimerais mieux une table bien garnie  
Que la plus belle fille de la Cour !

Mais à quarante ans mon frère me demande  
Pour partager son bien avec le mien.  
Moi je réponds : Point de partage à faire,  
Cabaretiers seront mes héritiers !

A cinquante ans j'avais vidé plus de 500 bouteilles ;  
J'en fis cadeau aux enfants de Bacchus,  
J'en fis cadeau aux enfants de la treille,  
Sans oublier les enfants de Sans-Souci !

Mais à soixante ans mon âge<sup>1</sup> se décline ;  
Ne pensant plus aux plaisirs des amours,  
Ne pensant plus aux plaisirs des jeunes filles,  
Mais du bon vin, on en boira toujours !

A soixante-dix ans, le pied sur la tombe :  
J'ai bien vécu, je veux mourir content ;  
Quand je serai mort, on me portera en carrosse :  
Dans mon vivant, je n'en vis pas autant ! »

<sup>1</sup> Curieusement réalisé [anjoe] par certains chanteurs.

Pour ce texte, comp. S. Trébucq, *Chanson populaire*, 2, p. 282 ; C. Seignolle, *Folklore du Languedoc* (Paris, 1960), p. 36, en donne une version très moralisée. Localement, le texte a été ramené du service militaire par un indigène vers 1910.

Autres chansons comiques : *Le Ramoneur ; le Perroquet ; Se canti... ; Eth pair eth hilh eth gendre ; Chanson de la Henne-Morte\** ; *Les Mœurs du Ger* ; le refrain d'auberge languedocien « E tant que farem z'atal, / Miladius ! / Cromparem pas bòrda ! / E tant que farem z'atal, / Miladius ! / Cromparem pas l'ostal ! / Un còp / Dus còps / Tres còps / Quate còps / Cinc còps ! (da capo, ad lib.). »

## LE REGISTRE SENTIMENTAL.

### *L'Hirondelle*

« Plus de beaux jours, puisque toi tu t'envoies,  
Oiseau léger qui désertes nos champs.  
De mon pays tu crains la brise folle,  
Moi, près du nid, je reste et je t'attends.  
Que le ruban, dont ton aile est fleurie,  
En voyageant ne t'abandonne pas.  
Suis ton chemin vers une autre patrie,  
Et puisses-tu ne pas souffrir, hélas ! »

### *Refrain.*

Chère hirondelle, pars, mais ne me dis pas adieu !  
Garde à ton aile en souvenir mon ruban bleu...  
De te revoir, j'ai l'espérance ;  
Souviens-toi de moi, de la France,  
Pars, pars ! mais ne me dis pas adieu !

En explorant notre grande Algérie,  
Où nos soldats font le guet nuit et jour,  
Si tu reviens dans notre colonie,  
[...], hé bien, c'est mon amour.  
Si tu le vois, dis-lui si son cœur m'aime  
S'il pense à moi sur le sol africain ;  
S'il pense à moi, reviens me le dire,  
Viens m'apporter le doux pli de sa main.

Que l'ouragan n'empêche pas ta route,  
Repose-toi sur quelque fin voilier :  
Les matelots t'hébergeront sans doute,  
Pour l'hirondelle, ils sont hospitaliers.  
Si je reçois une fleur, une lettre,  
Et ton ruban sur mon toit voltiger,  
Veuille aussitôt frapper à ma fenêtre.  
Va, sois béni, mon joli messenger ! »

Romance ramenée localement par une informatrice en 1914 : elle avait appris à l'hôpital où était soigné son mari ce texte, que lui avait transmis un autre blessé.

Autres chansons sentimentales connues localement : *Le Temps des Cerises* ; *Ferme tes jolis yeux* ; *Dans un jardin tout rempli de fraîcheur* ; *Reviens, veux-tu* ; *La chanson des blés d'or* ; *J'ai deux grands bœufs dans mon étable* ; *Ramona* ; *L'Hirondelle du Faubourg* ; *Nuit de Chine* ; *La Fille du Bédouin* ; *Sous le soleil marocain* ; *Isabelle, si le Roi savait ça* (qui est la composition la plus récente à avoir pénétré dans la vallée) ; *La jeune Africaine*, qui offre le thème de la *La Bergère et le Monsieur* (cf. supra), mais en français : « Monsieur répondit-elle / Moi je suis bien ici, / Et je reste au désert ! »

## LE REGISTRE ÉMOUVANT.

### *Le retour du soldat\**

« Bien le bonsoir, braves gens charitables !  
Voudriez-vous m'accorder l'en partant,  
Je vous prie, soyez assez aimables,  
Je vous prie, reposer un instant ?

J'ai faim, j'ai soif et je suis sans ressources ;  
Car la fatigue, je crains de tomber,  
Car sans cela je finirais ma route,  
Car la fatigue, je crains de tomber.

Le Père hélas, homme bon et sévère,  
Lui regarda et lui dit : Mon ami,  
Ce n'est pas utile que vous fassiez des manières,  
Nous ne pouvons pas vous loger ici !

Alors la Mère le conduit chez sa fille  
En lui disant : Vous serez bien logé,  
En même temps vous serez bien tranquille :  
De son mari vous serez protégé.

– Ma chère Maman, si vous saviez connaître  
Un pauvre fils qui tombe à vos genoux,  
Vous seriez contente de voir renaître  
Un pauvre fils qui tombe à vos genoux !

– Laisse-moi donc renouveler mes peines  
En me parlant hélas ! de mon enfant :  
Depuis vingt ans qu'il a servi la France,  
Et il est mort dedans le régiment.

O mon mari, quelle bonne nouvelle,  
Je cours vers toi, mon cœur ému de joie !  
Pour ce soldat que tu as été si rebelle,  
Viens avec moi, tu pourras l'embrasser !

– Comment, c'est toi, cher enfant adorable !  
Pardonnez-moi, je ne puis en revenir !  
Embrassons-nous et prions Dieu z'encore :  
Dieu nous protège un si bel avenir ! »

Texte d'origine inconnue, remarquable par la mauvaise qualité de son français : de tels manquements ne seraient plus tolérés, la chanson doit être arrivée tôt dans la haute vallée du Ger.

### *L'Allemand est parti*

« C'était un soir, dans une chambre rose,  
Un frais bambin dormait en son berceau.  
Il souriait, les lèvres demi-closes,  
Car dans son rêve, il voyait un drapeau !

### *Refrain.*

De t'éveiller il n'est pas l'heure encore,  
Disait la mère à son enfant chéri ;  
Dors, mon mignon, dors bien jusqu'à l'aurore,  
Et ne crains rien, l'Allemand est parti : (bis)

Dis-moi, Maman, où est donc Petit Père ?  
Est-il déjà parti pour les combats ?  
Je voudrais aussi faire la guerre,  
A mon Pays offrir mes faibles bras.



– Non mon enfant, reste auprès de ta mère ;  
Ton père est loin, c'est assez de douleur :  
Il reviendra bientôt, la mine fière,  
Pour t'embrasser, toi qui fais son bonheur.

[Manque ici un passage, selon les informateurs]

Près du cyprès, dans un coin du village,  
On voit parfois un soldat s'arrêter.  
Au pied d'un Christ tout couvert de feuillage  
Il s'agenouille, et semble méditer.

Ses grands yeux bleus tournés vers la plaine ;  
C'est qu'il revoit l'Alsace et la Lorraine,  
Le sol natal perdu depuis vingt ans.

#### Refrain II.

De s'éveiller il n'est pas l'heure encore,  
Disait l'enfant à ses parents chéris ;  
Dormez, dormez en paix, dormez jusqu'à l'aurore !  
Nous sommes prêts à venger l'ennemi ! » (bis)

Texte plus récent, qui porte sa date de confection ; ni meilleur ni pire que bien d'autres qui virent le jour au lendemain de la guerre de 1870, c'est l'un des textes les plus populaires dans la haute vallée du Ger.

#### Un gars de l'Infanterie de Marine

« C'était un gars d'Infanterie d'Marine,  
Un brav' Marsouin, mais un cerveau brûlé :  
Quand il mettait les pieds à la cantine,  
Il était sûr qu'il allait se saouler.

Quelques pernods lui rendaient la main leste,  
A ses copains il cherchait des raisons ;  
Accompagnant les mots avec les gestes,  
A ses copains il flanquait des oignons.

L'autre jour un abus de boisson  
Lui coûta quinze jours de prison.  
A la prison, un télégramme arrive,  
Disant qu' sa pauvre mère est morte, hélas !

Au Colonel, humblement il demande  
Une permission pour aller l'enterrer.  
Le Colonel répond à sa demande  
Qu'étant puni, rien de lui est accordé.

N'écoutant que son cœur qui bat,  
Le soldat s'évade et s'en va !

Quinze jours après, voilà qu'on l'arrête :  
Le Conseil de Guerre va le juger.  
Le Colonel lui dit : Mauvaise tête,  
Pourquoi vous êtes-vous évadé ?

– Mon Colonel, si je suis parti,  
C'est pour votre barbarie  
De ne pas vouloir m'accorder un instant,  
Car ma vraie mère ce n'est pas ma patrie,  
C'est elle qui m'a donné le jour en naissant !

Aux Colonies, quoique petite taille,  
J'ai combattu sans peur et sans merci ;  
J'ai fait mon devoir sur le champ de bataille :  
Auprès d'une mère j'ai voulu le faire aussi !

Mon Colonel, je suis sincère,  
Punissez-moi si j'ai fauté ! ...  
Le Colonel ému répond : A l'unanimité  
Pour ce beau fait, soldat, vous êtes acquitté ! »

Texte moderne, introduit vers 1930 à partir d'Argut ; il est assez symptomatique que la plupart des textes du registre émouvant tablent, d'une façon ou d'une autre, sur le patriotisme.

Autres chansons émouvantes bien connues localement : *l'Orphelin du hameau* ; *Les gardiens de phare* ; *Fleur de Misère* ; *Montagnes Pyrénées* ; *Les dragons de Villars* ; *La chanson de Craonne* ; ruiniforme, une chanson de tranchées :

« ... et je grelotte  
un camarade auprès de moi  
dieu qu'il sanglote »

A ce corpus peut s'ajouter, bien qu'il s'agisse d'un texte récité, non chanté, l'interminable complainte du *Juif errant*, toujours populaire.

*Le vin et l'eau\**

« Hélas, que tu es folle,  
Disait le vin à l'eau,  
Toujours tu cours, tu voles,  
Tout le long du ruisseau. (bis)  
De même qu'une sente,  
Toujours tu suis la pente !

Du moins imite-moi :  
Car l'homme, sans mélange,  
Me donne des louanges  
Mille fois plus qu'à toi ! (bis)  
Mais l'eau avec sagesse  
Sitôt répond au vin :  
Tu parles avec hardiesse,  
Dis-moi, petit mutin !  
Apprends que je suis belle,  
Ancienne ou nouvelle  
Je peins la propreté.  
Toi tu terrasses l'homme,  
Dans le siècle où nous sommes  
Tu le rends hébété ! (bis)

— Je terrasse et j'entête  
Les hommes imprudents.  
Tu veux me faire tête  
A moi qui suis puissant !  
Tu es qu'une cruelle,  
Quoique tu parais belle,  
Mais aux yeux de plusieurs  
Suivant ta grande haleine  
Aller boire à la fontaine,  
Tu leur faiblis le cœur ! (bis)

— J'arrose les campagnes,  
Les plantes et les jardins,  
Les monts et les collines,

Fais moudre les moulins.  
Je réjouis le monde,  
Le juste aussi l'inonde  
Par mon attrait charmant.  
Je suis supérieure,  
Et non t'inférieure,  
Sujette au changement ! (bis)

— Au Royaume d'Espagne  
Je suis un grand renom,  
En Bourgogne, en Champagne,  
On l'on revere mon nom,  
En Bohême, en Italie,  
En Savoie, en Hongrie,  
A la table des Grands,  
Je sers à leurs délices !  
Jusqu'au Saint-Sacrifice,  
Je tiens le premier rang ! (bis)

— Je sers aussi la messe  
Au sang du Saint Agneau ;  
Je sers pour le commerce,  
Portant de grands vaisseaux.  
Je joins t'aussi de même  
Avec ton stratagème,  
Je mêle l'eau au boire.  
Je lave sans relâche,  
Décrasse aussi les taches  
Qui sont faites par toi ! (bis)

— L'on voit avec tristesse  
Les inondations :  
Tu donnes la détresse  
Souvent aux vigneron.  
Et contre la justice,  
Tu portes préjudice ;  
Ainsi tes compagnons,  
De même qu'une armée,  
Dans plusieurs contrées,  
Tu les réduis à fond ! (bis)

– Mais l'homme met grand distance,  
Offre pour moi des vœux,  
Et donne ma présence  
Au Monarque des Cieux.  
Je suis supérieure,  
Et non t'inférieure,  
Par mon refus des lois.  
Bien loin de me confondre,  
Tu pourrais te malfondre,  
Ainsi ne parle plus ! » (bis)

[déclamé] : « La raison la plus forte est toujours la meilleure ! »

Texte remarquable, une fois de plus, par son français exécrationnel : il doit s'agir d'une chanson introduite depuis fort longtemps.

#### *L'Ivrogne et le Pénitent\**

« – Le soleil se levant, il ne fait pas si noir ;  
Je ne suis pas si saoul que j'étais hier au soir.  
La vin charme la vie : buvons à perdre la raison !  
– Qui es-tu, toi qui vas en chantant ?  
– Qui es-tu, toi qui soupirez ?  
– Je suis un pénitent,  
Qui va pleurant sa vie !  
– Moi je la pleure aussi !  
– Ton destin est pieux !  
– Je pleure lorsque le vin me sort par les deux yeux ! (bis)  
– J'enseigne à prier Dieu !  
– Et moi, j'enseigne à boire !  
De ce destin pieux,  
Crois-tu te faire gloire ?  
– Pourquoi sommes-nous faits ?  
Pour mériter les cieux.  
– Et moi, pour les gagner, je bois autant que deux ! (bis)

– Pense qu'il faut mourir !  
– Mais moi, mourir à table !  
– Crains ce triste avenir,  
Ce n'est pas une fable.  
– Je ne crains que la soif !  
– Tu dois craindre la mort.  
– Pourquoi la craindre-je  
Quand je suis saoul je dors (bis)  
– Mais, quand tu seras mort ?  
– Oh ! parle-moi d'autre chose !  
– L'on déposera ton corps  
Au profond d'une fosse.  
– Non, non, tu en as menti !  
– Où le déposera-t-on ?  
– Au profond d'une cave,  
Entouré de flacons ! (bis)  
– L'on te mettra au feu !  
– Je tâcherai de l'éteindre.  
– Ce feu ne s'éteint pas,  
Car il brûle sans cesse.  
– J'apporterai du vin !  
– Ce vin te brûlera.  
– Non, non, j'en boirai autant  
Qu'il me rafraîchira ! (bis)  
– Adieu, ivrogne, adieu !  
– Adieu, franc hypocrite !  
– Tu t'éloignes de Dieu  
Pour suivre ta barrique.  
– Mille cinq cents buveurs !  
– Insensés comme toi !  
– Doit-on les condamner,  
S'ils boivent autant que toi ? (bis)

Ce texte superbe a été fort bien commenté par P. Coirault dans *Notre Chanson folklorique* : on se reportera à ces belles pages. *L'Ivrogne et le Pénitent* fut introduit vers 1890 dans la haute vallée du Ger, à partir de Sauveterre-de-Comminges ; le texte était toujours chanté en duo et mimé.

*Un jour dans un festin immense*

« Un jour dans un festin immense,  
Où le grand monde était assis,  
La richesse avec l'opulence  
De tout âge et de tout pays ;  
Déjà dans la noble assemblée,  
Les plaisirs allaient en grandissant.  
Tout près de la porte ébranlée  
Heurta le bâton d'un passant.

*Refrain.*

O, ô ! voyons ton histoire,  
Vieillard, asseyez-vous,  
Prenez, mangez et boire,  
Et priez le Bon Dieu pour nous. (bis)

— Jeunes gens qui chantez à la table,  
Ayez pitié de moi, j'ai faim.  
Donnez au pauvre misérable,  
J'ai soif, une goutte de vin.  
Ma nudité vous fait honte ?  
J'ai soif, j'en ai assez ...

Prenez, mangez et boire,  
Et priez le Bon Dieu pour nous. (bis)

— Tiens mes bijoux, dit Vespasie ;  
— Tiens mon marteau, disait Martin,  
Et moi, sur la ligne droite,  
Promenant mon bâton fatal,  
Homme de bien, passez à droite,  
Passez à gauche, homme de mal ! »

Le texte de cette chanson n'est pas toujours bien clair ; mais il est intéressant de constater grâce à celle que le thème du *Pauvre et le Riche* se passe aisément de l'antithèse occitan-français.

*Le Christ était cloué*

« Le Christ était cloué sur sa croix d'infamie !  
De ses flancs déchirés le sang coulait à flots ;  
Des larmes sillonnaient sa figure blême,  
Et sa voix douce encor disait à ses bourreaux :  
J'avais semé l'amour, j'ai récolté la haine ;  
J'ai jeté la lumière en votre obscurité :  
Vous m'avez sans pitié chargé de lourdes chaînes,  
Et pourtant je venais prêcher la liberté !

Mais j'ai dit : Dieu me pardonne à la femme adultère,  
J'ai fait de Madeleine une Sainte d'Amour ;  
A l'esclave j'ai dit : Relève-toi mon frère,  
Car pour toi le soleil brillera quelque jour.  
Lorsque vous vous traîniez, rampant au pied du trône,  
Vous m'avez seulement parlé de votre humanité.  
Vous m'avez accusé de vouloir la couronne,  
Et pourtant j'apportais chez vous l'Égalité !

J'ai toujours soutenu les faiblesses qui tombent,  
J'ai toujours partagé vos sincères douleurs ;  
Au berceau j'ai souri, j'ai pleuré sur la tombe ;  
Autant que je l'ai pu, j'ai séché tous vos pleurs.  
Aujourd'hui même encore, à cette dernière heure  
Où je suis face à face avec l'Éternité,  
Du haut de cette croix j'ai béni votre terre,  
Et j'appelle le jour de la Fraternité ! »

Ce texte, très populaire localement, est sans doute d'origine récente ; il nous intéresse particulièrement ici en ce qu'il constitue l'une des expressions de la dualité surmontée. Ce Christ qui prône la devise de la République concilie ce qui passa longtemps pour inconciliable, au lieu que l'Ivrogne et le Pénitent, le vin et l'eau, le Pauvre et le Riche, la Bergère et le Monsieur... manifestent une nette tendance à rester sur leurs positions.

## NOTE SUR LE FRANÇAIS DE CES TEXTES.

Un trait bien remarquable de la diction des textes français par *tous* nos informateurs, consiste dans l'effort qu'ils font pour adopter une prononciation qui ne soit pas tout à fait celle du français quotidien, et qui au contraire se rapproche de ce qu'ils savent être le beau français.

On sait que le français régional a « généralisé à tous les cas, sans tenir compte des restrictions, la loi française d'ouverture des voyelles devant consonne articulée »<sup>1</sup> ; la prononciation normale locale est donc [rò z oe] *rose* comme [a<sub>1</sub>nkòroe] *encore* ; *creuse* [kr o<sub>2</sub> zoe] comme *heure* [o<sub>2</sub>eroe], etc.

Or, dans les enregistrements, il est à noter que tous les informateurs s'efforcent de réaliser de [oé] est des [ó] là où leur français offre normalement [oè] et [ò]. Du point de vue de l'orthoépie, le résultat est très satisfaisant lorsqu'il s'agit de *rose*, *close* (3, 2) ; il l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de *folle*, *voles* (4, 1), réalisés [fóloe] ; [vóloe] ; de *encore*, qui voit constamment son *o* se fermer ; ou de *aurore*, qui est dans l'*Allemand*... systématiquement réalisé [orò<sub>u</sub> roe] quel que soit le chanteur... Quant à *bonheur* et *heure* du même texte, ils offrent évidemment un [oé].

Ces hypercorrections ne se constatent que pour / o / et / oe /, jamais pour / e / ni pour / a / ; telles qu'elles sont, elles suffisent à créer un français endimanché, solidement démarqué du français courant, et qui ne sert que dans le discours esthétique.

(1) J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, p. 40.